



Juillet 2015



# Au cœur de Dampierre

n°120

## Le mot du Maire

Merci pour cette journée du 27 juin.  
 Merci aux conseillers et employés qui n'ont pas compté leur temps.  
 Merci aux 15 associations qui se sont investies au-delà de nos espérances.  
 Merci à vous les Dampierrois qui par votre très grand nombre,  
 avez récompensé la municipalité de ses efforts.  
 Notre prochaine rencontre se déroulera dans quelques jours à l'occasion  
 de la fête nationale. Vous trouverez tous les détails dans ce numéro.

BONNES VACANCES A TOUS

**Serge Mercadié**, Maire de Dampierre-en-Burly.

mardi  
**14**  
juillet

## PROGRAMME 14 juillet 2015

**9h30** • Départ du défilé

**9h45** • Cérémonie  
au monument aux morts

**10h** • Vin d'honneur

**15h-17h30** •  
Jeux derrière l'espace culturel -  
goûter - structure gonflable

**19h** • *bord de l'étang*  
Repas champêtre  
apéritif et dessert  
offerts par la municipalité

**22h30** •  
Retraite aux flambeaux

**23h15** • Feu d'artifice

**23h45/1h** • Soirée dansante

Afin de prévoir au plus juste, **MERCI DE VOUS INSCRIRE AVANT  
LE 10 JUILLET AU 02 38 29 53 00** ou sur [dampierre45@orange.fr](mailto:dampierre45@orange.fr)

**FORUM DES ASSOCIATIONS  
ET COMMERÇANTS**  
**Samedi 5 septembre**  
 de 14 à 19h  
**d'Ouzouer et Dampierre**  
 salle poyvalente/espace culturel

+ de  
**50**  
stands



Mairie de Dampierre-en-Burly  
 14, rue Nationale  
**02 38 29 53 00**  
[www.dampierre-en-burly.fr](http://www.dampierre-en-burly.fr)



## Vie municipale

### Au conseil municipal

#### ■ Conseil municipal

##### Le tarif des tickets de cantine reste inchangé :

- 2,90€ pour les enfants de maternelle et les familles ayant plus de 3 enfants mangeant journalièrement.
- 3,10€ pour les enfants de l'école élémentaire.

**Attribution du marché** concernant les **façades des bâtiments communaux** (Taxi - Esthéticienne...) pour un montant global de : 160 912€.

**Attribution du marché de nettoyage des locaux communaux** à l'entreprise DOUCET pour un montant de 66 657€/an.

La **location des barnums parapluie** pour les Dampierrois est fixée à 40€ la journée.

**Réaménagement du prêt** de 3 000 000€ contracté pour la construction du **PSPG**.

**Passage à un taux fixe à 1,88%** qui permettra une économie de 3 500€ par trimestre.



## Culture, loisirs, tourisme

### Associations

#### ■ Inscriptions Acti Gym :

jeudi 3 et vendredi 4 septembre espace culturel.

#### ■ Inscriptions US Dampierre :

les 3, 7, 10, 11 et 14 août de 18h à 19h et tous les matins d'août et septembre du lundi au vendredi (9h/midi).

■ **L'association Bien Vivre à Dampierre** organise un concours photos (voir flyer joint).

■ Par l'intermédiaire du **club de pêche de la pisciculture**, 3 enfants ont pu découvrir les bases de la pêche au coup, grâce



aux conseils avisés de Jean-Pierre MISSERI et de son épouse Dominique respectivement capitaines des équipes de France masculines et féminines.

#### ■ Animation d'été à la piscine

##### Pour les enfants de 14h30 à 16h

**10 juillet** : jeu de l'oie - **17 juillet** : bataille navale

**24 juillet** : cluedo - **31 juillet** : chasse aux trésors

**7 août** : jeu de l'oie - **14 août** : bataille navale - **21 août** : cluedo.

##### Pour les adultes :

**20 juillet** : de 19h à 19h45 soirée spéciale Aquafusion sur réservation (4,30 €)

**25 août** : de 19h à 19h45 cours de bodypalm (4,30€)



## Vie quotidienne

### Travaux en cours

**Agrandissement de l'école** : la construction avance à un rythme normal et les 2 classes devraient ouvrir à la rentrée de septembre.

**L'aménagement du parking** et des espaces verts de la rue Jules AUDRY.

**Éclairage public** : la première tranche permettant la mise aux normes et l'installation d'ampoules LED est terminée. Une grande partie de la zone Nord de la commune est concernée.

**Les travaux du château d'eau** de la route de Châtillon sont terminés.

**Les travaux concernant les bâtiments communaux** (taxi - Esthéticienne...) débuteront durant l'été.

## SICTOM

Le **Sictom de Châteauneuf** organise une **consultation publique du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre** pour choisir entre 3 solutions pour le paiement des ordures ménagères :

- **La TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) taxe en place à ce jour basée sur la valeur locative du logement, sans lien avec le volume d'ordures ménagères,
- **La TEOMI** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) qui permettrait l'introduction d'une part incitative,
- **La RI** (Redevance Incitative) basée uniquement sur le volume d'ordures ménagères.

Un simulateur permet de connaître sa future taxe sur le site : [www.sictom-chateauneuf.fr](http://www.sictom-chateauneuf.fr)

Le rapport y est également consultable. Pour vous guider pendant cette enquête publique une permanence sera assurée en mairie les matins des : **22 juillet, 28 août et 19 septembre de 9h à 12h.**

#### VENEZ FAIRE VOS REMARQUES SUR LE REGISTRE DISPONIBLE EN MAIRIE

Les contribuables désirants présenter une demande d'exonération de la taxe pour 2016, concernant les locaux à usage commercial ou industriel doivent adresser un courrier motivé au SICTOM avant le 15 septembre 2015.

Renseignements au **02 38 59 50 25**

## Infos pratiques

■ **Carte Identité** : la durée de validité de la carte d'identité a été repoussée à 15 ans pour les adultes. La date de validité inscrite sur votre carte ne sera cependant pas modifiée ce qui implique quelques précautions quand vous voyagez à l'étranger. Il est recommandé aux passagers de vols internationaux, de s'informer auprès de leurs voyageur ou compagnie aérienne, ou de privilégier le passeport.

**ATTENTION** pour les mineurs à la date de délivrance de celle-ci la validité reste de 10 ans.

■ **Timbre fiscal** : dans le cadre des démarches de simplification administrative, l'obtention du timbre fiscal électronique pour le passeport est possible sur le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)

■ **Tranquillité vacances** : l'opération « tranquillité vacances » est renouvelée. Informez de votre absence en mairie, la police municipale assurera une surveillance.

■ **Collecte des ordures ménagères** : le 14 juillet étant férié, la collecte aura lieu le vendredi 17 juillet.



## Jeunesse & scolaire

### Rentrée scolaire

**Nouveaux horaires :** la capacité du restaurant scolaire nous amène à organiser deux services et à modifier les horaires de repas .

**Deux nouvelles enseignantes ont été nommées :** il s'agit de Mesdames Gwenola DUBOIS et Céline PEU-DUVALLON.

### Nouveautés de la rentrée

#### Nouveaux horaires du cinéma

Lundi 20h30 - Mardi 20h30 - Vendredi 18h et 20h30.

**Fermeture estivale du 15 au 28 juillet.**

#### Ouverture d'une salle de musculation

La salle de musculation existante depuis deux ans ouvrira ses portes aux Dampierrois à l'automne, afin de définir l'organisation (jours, horaires...) nous vous demandons, si vous êtes intéressés de vous pré-inscrire auprès des responsables de salles (0611433221).

### Inscriptions cantine

Les inscriptions à la cantine et la vente des tickets débiteront le 17 août.



## Vie quotidienne

### Prévention canicule

Les maires sont tenus de recueillir, dans un registre les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile et des personnes handicapées qui en font la demande. La finalité de ce registre est d'organiser, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

**Le formulaire d'inscription est disponible en mairie.**

**DANS LE CADRE DU PLAN CANICULE LA MUNICIPALITÉ MET À DISPOSITION UNE SALLE CLIMATISÉE.** Renseignements en mairie.

### Le saviez-vous

Deux **commerçants itinérants** traversent notre village depuis de nombreuses années :

**M. KENTZINGER : 06 66 94 89 22 - Poissonnier**

**M. BARRAT : 07 87 84 21 64 - Boucherie chevaline**

Contactez-les pour connaître les heures et lieux de passage.

### Civisme

Quelques **chiens en liberté** ou quelques **chiens aboyant**, nous sont régulièrement signalés, **merci de faire le nécessaire.**

## » SORTIR PLUS

### Un service de l'action sociale

### de votre Caisse de retraite complémentaire



L'AGIRC et l'ARRCO sont les organismes qui vous versent votre

retraite complémentaire. Mais leur mission ne s'arrête pas là. Une action sociale est là pour vous aider à bien vivre votre retraite. Elle met en place des services qui permettent de faciliter vos sorties quand vous le souhaitez.

### » À qui s'adresse SORTIR PLUS ?

**À vous, sans limite d'âge si vous avez 80 ans et plus.**

### » Comment ça marche ?

- **Vous appelez un conseiller** au numéro qui figure ci-après.
- **Votre conseiller organise votre sortie avec vous :** aller à la gare, chez le coiffeur, retrouver des amis, faire des courses, voir des spectacles...
- **Votre accompagnateur vient vous chercher à l'heure convenue et vous conduit où vous voulez.** Selon le cas, il peut vous attendre ou rester à vos côtés. Il vous raccompagne ensuite à votre domicile.

### » Qui vous accompagne ?

**Il s'agit d'un salarié d'un organisme d'aide à domicile ou de transport accompagné** agréé par votre Caisse de retraite. Si vous connaissez vous-même un organisme de ce type, et s'il est agréé par l'AGIRC et l'ARRCO, signalez-le à votre conseiller.



### Comment obtenir plus d'informations ?

Après d'un conseiller au :

**0 810 360 560**

(prix d'un appel local depuis un poste fixe).



# Réponses à vos questions

## Qualité de l'eau

Synthèse des analyses faites en différents points sur la commune, par l'Agence Régionale pour la Santé (A.R.S.).

**Les résultats font apparaître une eau conforme aux exigences de qualité** en vigueur, 360 paramètres ont été contrôlés sur notre commune.

Pour exemple quelques résultats :

Paramètres	Valeur mesurée	Seuil minimum réglementaire	Seuil maximum réglementaire
PH	7,8	6,5	9,0
Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	16,45 °F		
Nitrate (NO3)	<0,1mg/l		50 mg/l
Titre Hydrométrique (TH)	16,5 °F		
Fer total	<10 µg/l		200 µg/l

Les analyses sont consultables en Mairie.

## Pour les curieux

Les archives départementales du Loiret, nous ont remis un DVD sur le cadastre Napoléonien, celui-ci est consultable sur rendez-vous en mairie.

## Communauté de communes

**Les prochaines animations :**

**Dimanches 19 juillet et 16 août 9h :**

SAINT-BENOIT : marché de producteurs.

**Dimanche 26 juillet 18h :**

Oratoire de GERMIGNY : TRIO D'ARGENT (musique du monde).

**Dimanche 23 août 18h :**

Oratoire de GERMIGNY : concert « Contre Verres et Basse à Pied » un mélange original de contrebasse et de verres à pied.

## Ulys pass scolaire

**Vous avez jusqu'au 15 juillet pour vous inscrire en ligne sur le site [www.ulyss-loiret.com](http://www.ulyss-loiret.com).** Des formulaires d'inscription sont également disponibles en mairie.

**Rappel pour les nouveaux arrivants :** la municipalité prend en charge une partie des frais de transport.

## Mariage

Audrey DESBOIS et Franck BEAUVAIS, le 27 juin 2015



## AU SERVICE des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (de plus de 20 ans)

» Le CLIC intervient sur le canton

**d'Ouzouer-sur-Loire (C. COLIN) :**

permanence à l'espace GAND tous les 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 14h à 16h.

» Vos relations avec le CLIC

**Le Centre Local d'Information et de Coordination du VAL D'OR vous accueille :**

Le CLIC est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de coordination pour les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap de plus de 20 ans et leur entourage.

Le CLIC est un service public gratuit financé par le Conseil Général, l'assurance retraite Centre, les communes et communautés de communes.

Il vous renseigne, vous accompagne et vous oriente vers les organismes compétents pour tout ce qui concerne :

- Les services du maintien à domicile
- L'aide aux démarches administratives et à la constitution de dossiers
- L'adaptation de l'habitat
- Les différents modes d'accueil et structures d'hébergement.

Les personnes assurant les missions du CLIC sont tenues de respecter la dignité, l'intimité, les convictions philosophiques, politiques ou religieuses des personnes prises en charge et la confidentialité des informations.

Cependant, les données vous concernant peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé dans les conditions fixées par la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

## Comment nous contacter ?

**Accueil téléphonique :**

**02 38 36 84 80**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h à 16h30

**Par mail :** [clic@hopital-sully.fr](mailto:clic@hopital-sully.fr)

**À domicile :** sur rendez-vous